



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112448

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Afin d'en simplifier l'application, ils font plusieurs recommandations. Ils préconisent notamment d'anticiper l'ensemble du calendrier d'élaboration et de validation des BOP. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'amélioration de la mise en oeuvre de la LOLF, M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne et M. Didier Migaud, député de l'Isère préconisent d'anticiper l'ensemble du calendrier d'élaboration et de validation des budgets opérationnels de programme (BOP). Ce souhait est également partagé par le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. La circulaire Budget/DGME du 28 juillet 2006 relative à la préparation de la gestion 2007, élaborée après les premiers bilans internes à l'administration ou réalisés par les missions parlementaires, a introduit un certain nombre de réajustements allant dans le sens d'une optimisation de la gestion. Concernant le calendrier, l'objectif a été d'anticiper les travaux d'élaboration des BOP et de reddition des avis afin d'être en mesure de disposer, courant janvier, de BOP validés et de démarrer effectivement la gestion en tout début d'exercice. La réalisation de cet objectif implique que l'ensemble des acteurs se conforme aux phases et aux procédures du calendrier prévu, afin qu'un dialogue fructueux puisse se nouer avec les responsables de programme et, au niveau territorial, sous l'égide du préfet de région. Ces nouvelles mesures, conjuguées à l'expérience d'une première année d'application de la LOLF, ont conduit à une amélioration sensible des conditions de démarrage de la gestion en 2007. Ce processus d'amélioration devrait se poursuivre en 2008.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112448

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12846

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4091